

Argumentation et droit

*Une introduction
à la Nouvelle rhétorique
de Perelman*

GUILLAUME VANNIER

| | |
|--------------------------------|---------|
| Biblioteca de la Corte Suprema | |
| Nº de Orden | 115.282 |
| Ubicación | P1276 |



PRESSES UNIVERSITAIRES
DE FRANCE





Sommaire

Introduction, 1

- 1 / Le sens du désaccord, 1
- 2 / Le désaccord et la rhétorique, 7
- 3 / Quel rapport y a-t-il entre la rhétorique et le droit ?, 11
- 4 / Commentaires de Perelman, 14

Chapitre Premier – La critique du positivisme et du rationalisme classique, 19

- 5 / Critique du positivisme logique, 19
- 6 / *De la justice*, et l'impasse positiviste de la sociologie des valeurs, 22
- 7 / Critique radicale du positivisme après 1945, 25
- 8 / Extension de la critique à tout intuitionnisme : rationalisme et empirisme, 28
- 9 / La logique des valeurs : Goussier, Dilthey, et enfin la « méthode frégéenne », 32
- 10 / Différence avec le positivisme argumentatif de Toulmin, 35
- 11 / Le dépassement de l'approche ornementative de la rhétorique, 41
- 12 / La grande référence : la rhétorique aristotélicienne, 44

13 / Premier toilettage d'Aristote : « oubli » de la didactique et dilatation des arguments « techniques », 45

14 / Rejet du *pathos*, du *logos*, et du modèle scientifique d'Aristote, 48

15 / Dénonciation parfois explicite d'Aristote, au même titre que Platon, 52

Chapitre II – La Nouvelle rhétorique, 57

16 / En 1950, l'article fondateur : « Logique et rhétorique », 57

17 / Première question : la finalité de la Nouvelle rhétorique, 58

18 / La revendication d'une finalité persuasive, 59

19 / Quel pragmatisme ?, 62

20 / L'efficacité rhétorique sans intuition, ni violence, 68

21 / Les préalables du fait et de l'évidence, 71

22 / L'identité argumentative des valeurs, 73

23 / L'absence de démonstration analytique, 74

24 / Première réponse : la liberté comme raison, et non comme savoir, 80

25 / Seconde question : l'enjeu de l'auditoire universel, 84

26 / Seconde réponse : une double fonction, idéale et critique, 85

27 / Troisième question : une science métathéorique de l'argumentation ?, 91

28 / Des « techniques argumentatives » bien peu structuralistes, 93

29 / Troisième réponse : une réflexion rationaliste, et non une science, 95

30 / De la rhétorique générale à la rhétorique spéciale, 97

Chapitre III – Rhétorique juridique, 101

31 / L'apparente neutralité du praticien en théorie du droit, 101

32 / La rhétorique juridique déterminée par l'œuvre de Perelman, 104

33 / Paul Foriers et le contexte théorique du Centre, 106

34 / Premier front polémique : le panlégisme. Le référé législatif, 108

35 / La fiction judiciaire : *common law* et droit talmudique, 111

36 / Les notions à contenu variable et les standards, 117

37 / Second front polémique : le déductivisme, 119

38 / Dépassement du déductivisme de la logique déontique, 123

39 / Le pragmatisme et le droit. Le raisonnement régressif, 126

40 / Troisième front polémique : le normativisme kelsénien, 129

41 / Les lacunes en droit, 132

42 / La topique juridique générale : l'interprétation de la loi, 134

43 / La topique juridique spéciale : la décision du juge, 138

44 / La logique juridique issue de ces trois polémiques, 139

Chapitre IV – Raisonnement juridique et liberté, 143

45 / Circularité rhétorique et portée politique du processus judiciaire, 143

46 / La preuve comme enjeu pratique de l'argumentation, 147

47 / La qualification comme interprétation rhétorique, 151

48 / La motivation comme constitution des lieux communs, 154

49 / L'illusion de la scientificité pure en matière politique et morale, 156

50 / Fragilité de l'opposition entre théorie et philosophie du droit, 158

51 / La rhétorique du droit naturel et la déception de Villey, 160

52 / Le droit naturel comme tradition. Recherche, la *common law*, 162

53 / Principe général du droit et droit naturel positif, 166

Conclusion, 173

54 / La liberté d'invention, 173

55 / Les raisons, leur conformisme et leur réinvention, 179

56 / Droit et liberté interprétative, 186